

ENTRE NOUS



La LETTRE du Maire

Actualité trimestrielle N° 63 - OCTOBRE 2016

Madame, Monsieur, chers Concitoyens,

E
d
i
t
o
r
i
a
l
e

Depuis quelques semaines, c'est la reprise. Au travail après les vacances estivales, dans les écoles, collèges ou lycées, à l'université aussi et pour la vie politique locale il en est de même bien qu'il n'y a jamais totalement de vacances de ce côté-là. Bonne rentrée donc à tous en attendant d'autres périodes plus calmes ou carrément de repos pour ceux qui en auront besoin et nécessité.

Avec ce début d'automne qui ressemble encore un peu à l'été chaud que nous avons connu, un flot d'incertitudes, de doutes, de désespoir parfois se font sentir. La peur s'installe aussi suite aux attentats odieux perpétrés par des éléments fanatisés très éloignés des valeurs portées par les religions, lesquelles rejoignent d'ailleurs celles de la République.

Tolérance, respect, solidarité, désir de vivre ensemble ne sont plus pour certains que des mots, des formules, alors qu'ils constituent au contraire le socle, le sens de notre existence sur cette planète qui n'en est qu'à sa demi-vie comme le prédisent certains experts. Et des experts, nous en connaissons tous qui, à un moment ou un autre, se trompent. Après tout, "il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne se trompent jamais" dit-on. En sommes nous vraiment certains et ne rien faire n'est-il pas quelque part se tromper lourdement ? Fuir ses responsabilités ? Faire preuve d'égoïsme ? Qu'on le veuille ou non, nous sommes condamnés à vivre ensemble ! Alors autant le faire sans alourdir la tâche et avec esprit de tolérance. Le don de soi est simple lorsqu'il est partagé avec bonheur et enthousiasme. J'ai pu le vérifier à de nombreuses reprises et encore dernièrement quand plus de 100 bénévoles se sont mobilisés pour que le Triathlon de Laneuveville soit une fois encore une réussite et un trait de lumière dans la grisaille ambiante.

Nous vivons des temps difficiles et nous devons tous en être conscients. Conscients qu'on ne peut pas tout faire avec des moyens financiers lourdement diminués par l'Etat, conscients qu'il faudra faire des efforts, y compris financiers, pour continuer à bénéficier d'une certaine qualité de services, conscients qu'avec les attentats qui se sont produits et se produiront encore, nous entrons dans une autre dimension où chacun devra être acteur de sa sécurité et de celle des autres, où chacun devra donc se sentir solidaire et attentif.

Alors oui, cette rentrée n'est pas comme les autres. Pour autant, je vous la souhaite la meilleure possible et vous assure de la mobilisation de vos élus, quelle que soit leur sensibilité politique, pour que l'avenir de notre ville et de ses habitants s'écrive en lettres d'espoir.

Votre Maire

S. BOULY

LANEUVEVILLE - DEVANT - NANCY

Le Brexit : une mise en garde pour l'avenir

Voici l'histoire "à peine romancée" d'un citoyen britannique. Il raconte : " Je m'appelle John et j'ai 32 ans. Père d'une petite fille de 3 ans, j'habite avec ma femme et ma fille dans une petite maison de la banlieue de Leicester. Je suis employé dans une fabrique de pièces automobiles et ma femme est aide-soignante.

Comme mes parents travaillistes, j'ai suivi de près pendant longtemps les élections et regardé les débats télévisés.

Et puis, lassé de voir toujours les mêmes visages, d'entendre les mêmes discours et les mêmes promesses jamais tenues, je me suis peu à peu désintéressé de ce monde politique, au grand désespoir de mes parents.

Et puis, ... il y a eu cette promesse de David Cameron de soumettre à un référendum le maintien ou non du Royaume-Uni dans l'Union Européenne. Promesse tenue, le référendum a bien eu lieu le 23 juin dernier.

Tous les sondages annonçaient que le maintien dans l'UE l'emporterait. Il est clair que les avantages à rester étaient bien plus importants que ceux d'en sortir et qu'une grande majorité des électeurs voteraient donc "IN". Ceci étant dit, je pouvais donc voter "OUT" pour montrer mon mécontentement, mon envie de changement, ma frustration vis-à-vis du monde politique mais sans prendre de risque vis-à-vis du résultat... ! Plus le vote pour le "OUT" serait grand, plus les décideurs prendraient en compte le besoin de modifier le paysage politique.

Mais le 24 juin, à 8h00, c'est pourtant la douche froide, les résultats définitifs sont donnés : 51,9 % des votants se sont prononcés en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne.

Le résultat est conforme à mon vote et pourtant, je suis abasourdi... Je me rends compte que des arguments Pro-Brexit s'appuyaient sur des mensonges. Le Brexit est une erreur et j'en suis en partie responsable. Je regrette mon vote mais c'est trop tard... ! "

Cette histoire, prenons là comme une mise en garde pour notre avenir car elle peut se répéter dans notre pays, malheureusement. Cette histoire, réellement vécue par plus d'un million de Britanniques, mérite d'être prise au sérieux par tous ceux qui ne vont pas voter en se disant que les autres vont le faire et à tous ceux qui pensent qu'un vote protestataire est la meilleure solution.

Jean-Yves JOINEAU

Evelyne LEURET

Daniele HUEL

Brigitte RICCI

Jean-Loup RENNESSON

C'est la rentrée... les élèves ont repris le chemin de l'école après deux mois de vacances dans des classes qui pour certaines ont été rafraichies, pour d'autres équipées de tableaux blancs interactifs par l'ensemble du personnel municipal durant l'été. Tout le matériel nécessaire à leur apprentissage les attendait.

Des projets pour les TAPS sont à l'étude avec la possibilité de " portes ouvertes ", la préparation de spectacles pour la fin de l'année qui permettront de découvrir le travail accompli par les enfants pendant ces temps d'activités périscolaire. Monsieur le Maire, Sophie Guillaumot, adjointe aux affaires scolaires, Monsieur Soudant, Directeur Général des Services et Axelle Rousseau, conseillère municipale étaient présents sur les trois groupes scolaire pour leur souhaiter une très bonne année de travail.

C'est nouveau... dans une volonté de dynamique, depuis le mois de juillet une page facebook a été créée sur le site de la commune " Ville de Laneuveville-devant-Nancy ". Elle a pour but de diffuser diverses informations tels que : événements, travaux, services. ; N'hésitez pas à en user et abuser !!!!!!!!!!!!! et faites circuler.

C'est la solidarité... pour aider la Ligue contre le cancer, un nouveau type d'évènement " BBbyB "a été créé pour mobiliser au maximum les femmes dans le dépistage du cancer du sein. Sophie Guillaumot et Katy Delaplace ont imaginé une manifestation artistique avec pour marraine Brigitte Bardot et la présence d'un artiste peintre Marc Boffin qui se déroulera dans le magnifique château d'Art sur Meurthe le 16 octobre 2016 de 14 heures à 17 heures. Des conférences seront données par des professionnels de santé, suivis de moments d'échange. Retrouvez plus d'informations et achetez vos billets en ligne sur le site internet de la commune et sur la page facebook " BB by B2016 ".

C'est maintenu... le Jury du concours départemental des villes et villages fleuris a décidé de maintenir les " 3fleurs " à notre commune. Si notre ville, tout au long de l'été, a été égayée par de magnifiques compositions florales aux couleurs variées c'est grâce au personnel des services techniques qui, par leurs compétences et leur savoir faire, nous a concocté ces belles réalisations et ce, dans le respect de l'environnement. Il a également été un relais précieux dans les actions pédagogiques avec le Conseil Municipal d'Enfants et la mise en place d'anciens bacs à fleurs aux abords de certains immeubles en gestion partagée des habitants. Un grand merci à eux.

Pour le groupe majoritaire



Retrouvez-nous sur facebook

Ville de Laneuveville-devant-Nancy

On y partage l'essentiel des informations de la ville

**OCTOBRE
ROSE**

Laneuveville-devant-Nancy
avec Art-sur-Meurthe et la Ligue contre le cancer
présentent :

BB by B

Un événement Octobre Rose

**Le 16 octobre 2016
au Château d'Art-sur-Meurthe
de 14h à 17h**

BBbyB pour Octobre Rose

"BBbyB est une manifestation artistique inédite avec pour marraine BRIGITTE BARDOT et comme artiste peintre MARC BOFFIN à l'occasion de laquelle une action de sensibilisation sera menée par des professionnels de santé afin de faire prendre conscience de l'importance du dépistage précoce du cancer du sein car une femme sur huit en France risque de le développer. Pour soutenir la ligue contre le cancer une toile de Brigitte Bardot peinte par Marc Boffin est à gagner"

Venez assister à l'événement BBbyB le 16 octobre 2016

Au Château d'Art-sur-Meurthe.

Achetez vos billets depuis la page d'accueil du site officiel de la Mairie : <http://www.ville-laneuveville-devant-nancy.fr>
(aucune vente de billet sur place).

Au programme de 14h à 17h :

- **Conférences** sur le cancer du sein (dépistage, traitement, reconstruction mammaire) animées par les Docteurs Fabienne Abel-Decollogne, Edith Netter et Jean-Pascal Fyad
- **Témoignage** accompagné de la psychologue, Virginie Adam
- **Groupes de paroles**
- **Exposition** des œuvres et performance de **peinture en live** de Marc Boffin
- **Annonce** du ou de la gagnante de la tombola en direct

Contacts :

sophie.guillaumot@orange.fr

katy.delaplace@free.fr





BRIGITTE BARDOT MARRAINE

"Sex-symbol" aux courbes vertigineuses, égérie des plus grands artistes des années 60, elle est aussi l'emblème de l'émancipation des femmes et de la libération sexuelle.

Ce que nous savons moins, c'est que Brigitte Bardot a traversé avec courage l'angoisse du cancer du sein.

Tout en acceptant d'être la marraine de l'événement, elle a adressé une lettre touchante pour inciter toutes les femmes à faire un dépistage précoce qui permet de sauver des milliers de vies.

BRIGITTE BARDOT by MARC BOFFIN

Après Aslan et Alexandre Millon, notre marraine a invité Marc Boffin à l'immortaliser avec tout son talent en réalisant son portrait.



MARC BOFFIN PEINTRE NANCEIEN

Marc Boffin, 28 ans, est coté dans le dictionnaire des artistes de Larousse Édition depuis 3 ans. Cet artiste Nancéien est aujourd'hui mondialement connu. Sur les réseaux sociaux, il est suivi par 40000 personnes.

Pour la cause " octobre rose ", il a accepté sans hésiter d'exposer ses œuvres au Château d'Art sur Meurthe et de réaliser une performance de peinture en live lors de l'événement.

Découvrez cet artiste :

https://www.instagram.com/marcboffin_art/

<https://www.facebook.com/marcboffinartiste/>

contact.marcboffin@gmail.com

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Cette toile représentant Brigitte Bardot fait l'objet d'une tombola organisée par la ligue contre le cancer (Comité 54). Tout le monde peut y participer !

Pour 5 euros, tentez votre chance et soutenez le dépistage du cancer du sein:

Sur votre Smartphone

Tapez : **TOMBOLAROSE**

Envoyez au **32 321**

Puis suivez les instructions

Les résultats seront adressés par mail aux participants et en direct le 16 octobre.

Retrouvez toutes les informations de la tombola sur :

<https://www.itiqiti.fund/g/TDUQD385/>

MERCI ...

Initiation à la peinture

Comme l'an dernier, les petits élus avaient prévu un atelier peinture en plein air au Parc Fenal. Mais avec la météo capricieuse, tout le monde s'est dirigé sous le préau de l'école Montaigu.

Aidés de Jean-Luc PHILIPPOT et de Gérard FLORENTIN, les enfants ont dessiné une fresque sur le thème de la mer à la montagne. Une œuvre que l'on pourra découvrir lors de l'exposition des artistes locaux en 2017.



Don de jouets Emmaüs



Depuis bientôt 2 ans, le C.M.E. récupérait des jouets pour les offrir à une association. C'est ainsi que le 8 juillet, une petite délégation s'est rendue à la Fondation Emmaüs. Plusieurs dizaines de jeux et jouets pourront retrouver une seconde vie.

Remise de diplômes



A la fin de l'année scolaire, Nicole Lerat, Adjointe à la Vie Associative et Jean-Michel Pereira, Directeur des Sports, ont remis des diplômes à chaque participant des "3 heures de natation" dans les trois groupes scolaires.

Un grand bravo à nos champions.

Dernier conseil

Comme chaque année, le dernier conseil est l'occasion de remercier les élus mais aussi tous les acteurs qui œuvrent pour que les manifestations voulues par les petits conseillers soient possibles.

Après une rétrospective des actions menées cette année, Serge BOULY a donné quelques explications sur le drapeau, la Marianne ou l'écharpe de Maire.

Tout le monde s'est quitté après le verre de l'amitié. Rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles aventures.



Don de dictionnaires à l'association No Na Mé

Lors de leur entrée en CM2, les élèves reçoivent de la municipalité un dictionnaire qui les accompagne tout au long de leur scolarité et quelques-uns d'entre eux sont en plus. Les petits élus ont donc décidé de les offrir à l'association No Na Mé pour les enfants au Sénégal. Danièle HUEL et sa famille ont remercié le C.M.E. pour ce don.

ASSOCIATIONS

Stage Savate Boxe Défense



Le TEAM-MIRABELLE a proposé dans les locaux de l'ancien groupe scolaire de La Madeleine un stage de "Savate Défense" encadré par José Pinheiro, instructeur national de savate défense qui a travaillé en collaboration avec Alain Lerat, membre du Comité du Club de Savate local pour préparer cette journée. Cette session orientée vers la légitime défense est une première en France et a regroupé 30 participants Lorrains et Alsaciens encadrés par 13 moniteurs.

Les élèves ont appris à réagir avec efficacité et à gérer leur stress face à des mises en situation, passant successivement du rôle d'agressé à agresseur. Plusieurs objectifs à remplir : intervenir avec discernement et proportionnalité, apprendre des techniques de légitime défense et sa transcription dans la vie au quotidien.

Un débriefing pour avoir le ressenti de chacun en fin de journée et les échanges se sont poursuivis autour d'un barbecue.

Triathlon



Pour une réussite parfaite de cette manifestation, 150 bénévoles du club et des associations laneuvevilloises n'ont pas ménagé leurs efforts pendant ces deux jours.

Pour le Président du Club Thierry Piccoli ces deux journées ont été une parfaite réussite.

Lors de la remise des prix, Serge Bouly Maire de la commune a tenu à féliciter l'ensemble des participants, du premier au dernier, et a réitéré ses encouragements aux membres du club de triathlon pour cette belle organisation.

Rendez-vous l'année prochaine.

Cette épreuve s'est déroulée sur deux jours.

Samedi : 350 m de natation, 10 km de vélo et 2,5 km de course à pied; 250 concurrents étaient en lice pour cette épreuve XS dont une majorité de débutants.

Dimanche : 105 équipes venues de différentes régions de France pour cette épreuve X'SEL, de véritables champions qui évoluent pour certains en division 1 de la discipline et pour qui, l'étape Laneuvevilloise s'inscrit dans leur calendrier. Ils ont parcouru 1,7 km de natation, 75 km de vélo et 15 km de course à pied, bravant les caprices de la météo désastreuse ce jour là.



ASSOCIATIONS

Portes ouvertes M.J.C.

Beaucoup de monde le premier week-end de septembre à la M.J.C. pour découvrir toutes les activités proposées et les nouveautés comme :

La nature à votre porte

Parcours pédestre accessible à tous pour découvrir la biodiversité autour de chez nous.

L'objectif est : "montrer que la nature existe à notre porte sans aller au bout du monde" proposée par Stanislas ZABOROWSKI, animateur bénévole. Des sorties mensuelles de 9 h 30 - 12 h sur Laneuveville et les alentours au tarif de 2,50 € par séance (20 personnes maximum). Renseignements et Inscriptions par mail : lanatureavotreporte@gmail.com dernier délai le samedi 19h00, précédant la sortie du lendemain dimanche. Le lieu de rendez-vous sera donné par retour de mail.



Le billard du bateau Novuus



Chaque lundi, à 19h30, avec Vitalijs Vakularks, responsable bénévole, un nouveau jeu apparenté au carrom et au billard, un sport national en Lettonie.

Il se pratique sur une table d'1 m2.

Vous pouvez consulter le site fnsof.com, demander des renseignements par mail fnsof@hotmail.com.

Forum des associations



Ce même jour, étaient présentes les associations laneuvevilloises qu'elles soient sportives, culturelles ou patriotiques pour vanter leurs activités.

Le club de Triathlon était particulièrement fréquenté pour la création de "l'école de triathlon".

L'école de Triathlon



Le Président du club de Triathlon de Laneuveville Thierry Piccoli souhaitait, depuis un certain temps, créer une école de triathlon ouverte aux enfants âgés de 6 à 10 ans.

Camille Humbert et Hamza Bousnane, éducateurs sportifs ont élaboré un projet éducatif. Des contacts ont été pris avec le Squal Club pour la natation, l'Office Municipal des Sports, la ville de Laneuveville et le Grand Nancy ainsi que des partenaires privés pour trouver les moyens techniques et financiers.

Une vingtaine d'enfants se sont inscrits. Dans un premier temps ils feront de la natation le mercredi après-midi et un entraînement à la course à pied et au vélo.

Il ne reste plus aux enfants qu'à se jeter à l'eau.

ENVIRONNEMENT

Fleurissement



Cette année encore le personnel du service espaces verts de notre commune a su faire preuve de beaucoup de compétence pour le fleurissement de notre ville, que ce soit dans la diversité des plantes, le mariage des couleurs et en prime, la touche rappelant les jeux olympiques de Rio cet été.

Ces réalisations ont permis de maintenir les "3 fleurs" décernées par le Jury du Concours Départemental des Villes et Villages fleuris.

Un grand merci au personnel pour leur investissement.

Découverte des oiseaux



Depuis quelques années, Stéphane Degen, adjoint à l'environnement et Jean-Yves Moitrot, président de la Ligue de protection des oiseaux, organisent des sorties nature afin d'écouter et d'observer les oiseaux.

Le départ était fixé à 9 h en direction des plaines de Meurthe.

Les spécialistes, Jean-Yves Moitrot, Hubert Vanne, Lionel Liénard et Arnaud Houdry ont partagé leur savoir au fil des rencontres avec les oiseaux.

C'est ainsi que le groupe composé de 25 personnes a pu rencontrer tout au long du parcours, un serin cini mâle qui faisait une pause, puis le bal des hirondelles et des martinets s'alimentant dans le canal peuplé de poules d'eau et de canards colverts.

Le long des plaines de Meurthe, découverte d'autres oiseaux liés à la rivière comme le héron, le martin-pêcheur, le milan noir dont les techniques de pêche ont été expliquées par les spécialistes.

Rencontre également avec les oiseaux des berges, les passereaux, les cigognes, les mouettes, les sternes.... Bref une très belle matinée à la découverte des merveilles de la nature.

Gestes citoyens

Le bien vivre ensemble nécessite quelques règles à respecter pour notre environnement au quotidien.

C'est pour cela que Monsieur le Maire a pris un arrêté permanent pour les prescriptions relatives à la propreté des voies publiques et à la sécurité de circulation des piétons sur les trottoirs applicable sur l'ensemble du territoire de la Commune de Laneuveville-devant-Nancy.

Entretien des trottoirs et des caniveaux : Ces règles sont applicables, au droit de la façade ou clôture des riverains, pour les trottoirs sur toute leur largeur ou s'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1,50 mètre de largeur. Elles sont valables par tous les temps et pas seulement lorsqu'il neige. Toute négligence est susceptible d'entraîner la responsabilité du propriétaire d'une maison individuelle ou du syndic qui a la charge d'assumer cette obligation au nom de la copropriété.

Entretien : Les propriétaires ou locataires, les concierges ou les gardiens, occupant des rez-de-chaussée des maisons situées en bordure de la voie publique, sont tenus de balayer ou de faire balayer, de désherber ou de faire désherber les trottoirs et caniveaux au droit et sur les côtés de leur propriété, maisons, magasins, cours, jardins, murs ou autres emplacements, afin de les maintenir constamment en parfait état de propreté. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit. A l'automne, lors de la chute des feuilles, les riverains sont tenus de balayer les feuilles mortes, chacun au droit de sa façade. Les feuilles ne doivent pas être repoussées à l'égout.

En cas de neige et de verglas : Les propriétaires, locataires ou concierges d'immeuble, sont tenus de déglacer les caniveaux, de casser les glaces, de jeter du sable ou du sel pour éviter la formation de verglas, de balayer les neiges le long de leurs propriétés et de les mettre en cordon en limite d'emprise afin de maintenir un passage piéton.

Libre passage : Les occupants des immeubles bordant le trottoir sont tenus de laisser cette voie publique libre aux allers et venues des passants. Ils ne peuvent ni y planter des végétaux ni y déposer des matériaux et ordures, ni y stationner des véhicules, afin de permettre le passage des piétons, poussettes, fauteuils roulants en toute sécurité et l'écoulement des eaux le long des fils d'eau.

Taille des haies : Celles-ci doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

Élagage : En bordure des voies publiques et privées, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de la clôture sur la rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

Plantations : Entre deux propriétés voisines et en limite de la voie publique, la distance minimale doit être de deux mètres pour les plantations de plus de deux mètres de haut et de 50 centimètres pour les autres. La hauteur de l'arbre doit être mesurée entre son pied et son sommet, en faisant abstraction des différences de niveaux entre les propriétés voisines.

Déjections des animaux domestiques : Sur la voie publique, les chiens doivent être tenus en laisse. Il est interdit de laisser divaguer ces derniers sous peine de mise en fourrière. Pour les chiens particulièrement agressifs, le port de la muselière est obligatoire. Tous les chiens doivent être pourvus d'un procédé permettant l'identification de leur propriétaires : tatouage, plaque gravée, puce électronique, ou tout procédé agréé par le ministère de l'Agriculture. Il est formellement interdit aux propriétaires d'animaux domestiques ou à leurs gardiens de laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur les trottoirs, bandes piétonnières, ou tout autre partie de la voie publique, le mobilier urbain, les espaces verts, les jardinières et les façades d'immeubles ou les murs de clôture. Ils doivent se munir de tout moyen à leur convenance (sachet, pince... pour les ramasser, le cas échéant. Le non respect de cette prescription sera sanctionné par une amende prévue pour les contraventions de la 1ère classe.

Élimination des dépôts sauvages : D'une façon générale, le dépôt sur la voie publique de déchets en vrac, de sacs en papier ou en matière plastique est formellement interdit, à l'exception des sacs réglementaires et contenant fournis par la Métropole.

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit est interdit : Sont considérés comme dépôt sauvage : les ordures ménagères non collectées par le délégataire en raison de leur nature, de leur mauvais conditionnement ou d'une présentation en dehors des heures et jours réglementaires, les encombrants exclus de la collecte ou présentés en dehors des heures et jours réglementaires. Jets par les fenêtres : Aucun objet ou débris pouvant nuire à l'hygiène et à la sécurité du voisinage ne doit être projeté à l'extérieur des bâtiments. Dans les conditions prévues par le Conseil Municipal, les frais d'élimination seront assurés d'office et mis à la charge du responsable du dépôt, étant entendu que cette notion de responsabilité s'étend également au propriétaire du terrain, alors coupable de négligence, voire de complaisance à l'égard des personnes non identifiées ayant effectué le dépôt.

RAPPEL : les containers doivent être sortis la veille à partir de 20 heures et rentrés après le ramassage.

SOCIAL

BAFA

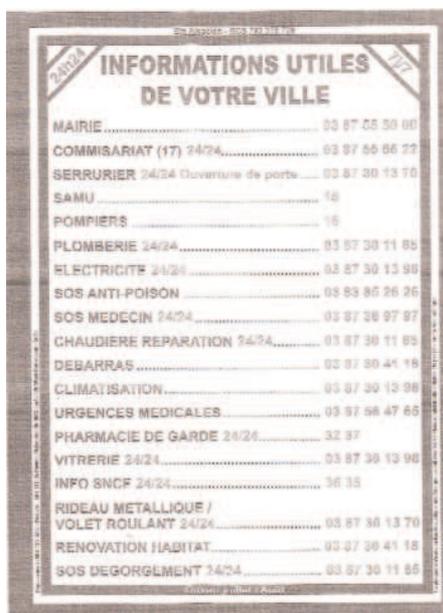
Pour rappel, le CCAS rembourse la moitié des frais engagés dans le cadre du BAFA déduction faite des autres participations (CAF, conseil départemental...).

Pour se faire il convient de présenter une facture acquittée ainsi qu'un RIB au nom de la personne ayant passée le BAFA.

Soyez vigilants

Certaines personnes ont pu trouver dans leur boîte aux lettres une affiche comportant les numéros utiles de la commune, des secours et dépannages divers. Attention, cette liste n'est pas diffusée par la commune et les numéros sont frauduleux. Ne pas utiliser cette liste et la retourner en mairie.

Pour rappel la mairie ne transmet les numéros utiles qu'à travers son agenda distribué une fois par an.



Sauveteur Volontaire de Proximité (SVP)

Laneuveville-devant-Nancy compte actuellement 22 SVP répartis sur l'ensemble de son territoire.

Certains secteurs sont bien pourvus en volontaires mais d'autres auraient besoin de nouveaux candidats tels que la rue Lucien Galtier, la Madeleine, avenue du Général De Gaulle, rue Viriot et les 5 Fontaines.

Si vous souhaitez venir rejoindre le groupe des SVP de Laneuveville-devant-Nancy vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site du Grand Nancy défi'b ou contacter le CCAS (Mme MORENO ou Mme MUNIER) au 03.83.51.21.46



Banque alimentaire

Depuis plusieurs années déjà, le CCAS de la commune apporte son concours à la collecte nationale de la banque alimentaire. L'année précédente la commune avait reversé 128 kg de denrées alimentaires notamment grâce à l'implication du conseil municipal des enfants dans les écoles.

Si vous souhaitez apporter votre contribution, les dons (sous forme de denrées non périssables) seront à déposer avant le dernier week-end de novembre.

Travaux à La Morraine

Le CCAS entreprend régulièrement des travaux d'aménagements à la résidence afin d'apporter à ses résidents un cadre de vie harmonieux et adapté.

Cette année le CCAS a obtenu de la fondation BRUNEAU une subvention qui a permis l'aménagement de la salle de bibliothèque. Ce nouvel espace de convivialité pourra accueillir les résidents qui souhaitent partager un moment, lire et emprunter des livres, regarder la télévision, se rafraichir avec la climatisation ...

SECURITE

Voisins solidaires et attentifs



Fin juin, la signature du protocole "Voisins solidaires et attentifs" a eu lieu en mairie en présence de Monsieur le Maire, Marie Argouarch, directrice de cabinet représentant le préfet, Pierre Kanh, procureur de la République, Nicolas Jolibois, directeur départemental de la sécurité publique, Régis Fourchet, chef de la division Sud de Vandoeuvre, Aurélien Schmitt, responsable de la police municipale et Yannick Soudant, directeur général des services. Une dizaine de volontaires du premier quartier test vont être formés pour assurer le rôle de correspondants avec la fonction première d'être attentifs mais aussi être destinataires d'alertes, dispositif qui vient en complément du poste de Police Municipale et de l'installation de vidéo surveillance.

Caméras de surveillance

Pour la sécurité de nos concitoyens et conformément à notre programme de campagne électorale, huit caméras de télésurveillance vont être installées sur notre commune dans les prochains jours.

Vous trouverez ci-dessous le plan d'implantation de celles-ci.



Positionnement des caméras :

- Caméra 1 : Intersection Robert Schuman / Général de Gaulle
- Caméra 2 : Rue du Général Patton / Place d'Auerbach
- Caméra 3 : Gare / Rue des Aulnois
- Caméra 4 : Ecole Primaire des 5 Fontaines

- Caméra 5 : Ecole Montaigu / Entrée de rue
- Caméra 6 : Ecole Montaigu / Lieu dit de l'Etang
- Caméra 7 : rue du Général de Gaulle / Sainte Valdrée
- Caméra 8 : impasse Noiroit / Parking M.J.C.

TRAVAUX

Cette année encore le personnel des services techniques s'est investi dans l'amélioration ou la mise aux normes de certains bâtiments communaux. Les quelques illustrations ci-dessous montrent toute la compétence que les agents ont déployée pour le bien-être de tous.

A l'école du Centre



Installation d'un tableau blanc interactif



Création d'un maison dans la cour



Création d'une rampe pour accès handicapés



Création de WC handicapés

A l'école Montaigu



Installation d'un tableau blanc interactif et pose de carrelage au sol par une entreprise



Réfection de la toiture à l'école maternelle



Réfection du crépi du préau de l'école maternelle



Confection de meubles dans la salle périscolaire

TRAVAUX

A l'école des 5 Fontaines



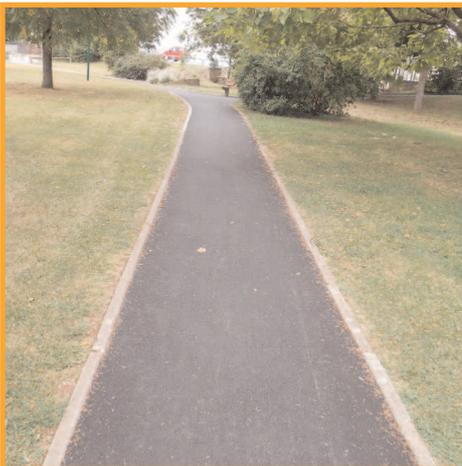
Reprise du soubassement de la salle d'évolution et mise en lasure

A La Madeleine



Création d'un WC handicapés

Au Parc Fenal



Cheminevements au parc Fenal dans le cadre de l'ADAP



Reprise du crépi sur la maison des associations puis remise en peinture

A La Morraine



Création d'un bureau pour pouvoir recevoir sur place les résidents



Aménagement de la bibliothèque et d'un salon de lecture



INFORMATIONS

Ils s'installent à Laneuveville



Société ISOL'EXPERT
8, rue Pierre Crémel
54410 - LANEUVEVILLE DEVANT
NANCY
Tél :
e.mail : contact@isolexper.fr

ISOL'EXPERT est une entreprise locale qui rayonne sur la région Lorraine. Composée d'une dizaine de collaborateurs, la structure ISOL'EXPERT réunit une équipe polyvalente et complémentaire de professionnels de l'isolation, de l'entretien et de la réfection de vos toitures. Structure à taille humaine, dynamique et engagée, notre éthique de la qualité et le professionnalisme de nos collaborateurs sont la clé de notre réussite. Nous vous proposons les meilleures solutions celles qui optimisent le confort, les économies d'énergie et l'esthétique de votre habitation avec des produits de qualité RGE.

L'ATELIER A BULLES
Savonnerie artisanale
31, rue de l'étang
54410 - LANEUVEVILLE DEVANT NANCY
Tél : 06 79 87 88 46
e-mail : latelier-a-bulles@orange.fr

Laurence Gérardin, artisan savonnier par saponification à froid vous propose des savons à base d'huiles végétales et lait de chèvre issus de l'agriculture biologique.

Vous pourrez découvrir son mode de fabrication sur son site www.latelier-a-bulles.fr



DATES A RETENIR

15-16/10/2016	Bal country et thé dansant - PHILANTROPES	Salle des fêtes
16/10/2016	Octobre Rose BBbyB - Mairie	ART SUR MEURTHE
22/10/2016	Soirée bavaroise - AJAL	Salle des fêtes
05 au 06/11/2016	Bourse collectionneurs - STE D'HISTOIRE	Salle des fêtes
07 au 10/11/2016	Bourse aux jouets - MJC	Salle des fêtes
11/11/2016	Repas patriotique - A.M.C.	Salle des fêtes
12/11/2016	Belote - DERRIERE LES BUTS	Salle des fêtes
13/11/2016	Assemblée générale - ANCIENS DU GENIE	Salle des fêtes
14 au 20/11/2016	Exposition des minéraux - MAIRIE	Salle des fêtes
03 au 04/12/2016	Téléthon - OMS	Salle des fêtes
07/12/2016	Saint-Nicolas - MAIRIE	Salle des fêtes
14/12/2016	Noël des enfants - MJC	Salle polyvalente
07/01/2017	Faites concert les coudes - AILES	Salle des fêtes
14/01/2017	Journée crétoise - MAIRIE	Salle des fêtes
13 au 15/01/2017	Fête des éditeurs indépendants - MJC	Salle polyvalente
15/01/2017	Loto - ESL FOOT	Salle des fêtes
23/01/2017	Voeux du Maire - MAIRIE	Salle des fêtes
27/01/2017	Assemblée générale - TRIATHLON	Salle des fêtes
27/01/2017	Bourse Resto du coeur - MJC	Salle polyvalente
28/01/2017	Assemblée générale - AMC	Salle polyvalente
03/02/2017	Soirée Resto du Coeur - MJC	Salle des fêtes
05/02/2017	Loto - PETANQUE LANEUVEVILLOISE	Salle des fêtes
15/02/2017	Collecte - DON DU SANG	Salle des fêtes

JOURNEE CRETOISE

La prochaine journée Crétoise
aura lieu le :

14 janvier 2017

à partir de 12h30

à la salle des fêtes de
Laneuveville

Le programme détaillé
des animations vous sera
communiqué ultérieurement.

La dégustation de plats crétois
sera proposée, prestation payante,
réservations à l'accueil de la
mairie

MUSÉE DE L'HISTOIRE DU FER



12 PIÈCES EMBLÉMATIQUES
OUVERTURE DU NOUVEAU PARCOURS
DÈS LE 15 OCTOBRE 2016 - JARVILLE-LA-MALGRANGE



MUSEEHISTOIREDUFER.FR

PAM

MIMM...



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

métropole
GrandNancy

Les 15 et 16 octobre 2016

Un anniversaire d'en fer

Deux jours de festivités et d'animations sont prévues pour fêter les 50 ans du musée du fer avec l'ouverture d'un nouveau parcours qui rassemblera douze pièces emblématiques.

Restez informés :

<http://www.museehistoiredufer.fr>

Sur Facebook, rejoignez la page Musée de l'Histoire du fer et Domaine de Montaigu

RENDEZ-VOUS PETITS DEJEUNERS

Monsieur le Maire et ses adjoints vous donnent rendez-vous autour d'un petit déjeuner, pour dialoguer avec vous sur les problèmes existants dans votre quartier, de 9h à 11h pour les rues définies ci-dessous, le samedi matin aux dates suivantes :

Le 22 octobre 2016 - Ecole des 5 Fontaines

rue Gustave Flaubert	rue des Augustins
rue George Sand	place des Tanneurs
rue Charles Beaudelaire	rue des Bateleurs
rue Boris Vian	place des Louvetiers
rue Jean de La Fontaine	rue des Talemeliers
rue Auguste Boileau	rue des Lanterniers
rue Alphonse Lamartine	rue des Tonneliers
rue Colette	place des Changeurs
impasse Colette	place des Chevriers
rue Paul Verlaine	rue des Orfèvres
rue Jules Verne	place Max Franck
rue Victor Hugo	rue des Violettes
rue Emile Zola	rue des Myosotis
rue de la Moselle	rue des Lilas
rue de Savoie	rue du Nayeux
rue de Bourgogne	Clos du Nayeux
rue de Lorraine	rue Robert Damery
rue des Ardennes	rue Adrien Bernier
rue des Vosges	rue des Bégonias
rue d'Alsace	impasse du Nid
impasse du Jura	rue de l'Etang
rue de Champagne	rue de la Paix
rue des Roses	

Le 29 octobre 2016- Mairie

rue Lucien Galtier
Chemin de Sainte-Valdrée
rue des Mésanges
rue des Cerises
rue du Canal de l'Est
rue du Champ Coupé
Impasse Noirot
rue Viriot
rue Lucien Riff
rue de la Gare
rue Jeannequin
rue Patton
route d'Art/Meurthe
rue Charles Romer
rue d'Adhémar
chemin de la Noue
rue Raoul Cézard
rue Carnot
rue du Général Leclerc (jusqu'au pont du chemin de fer)
impasse Carnot
rue Olry
rue du Général de Gaulle
rue Schumann
rue des Cités
avenue de Montaigu

Le 5 novembre 2016 - Foyer La Marraine

rue du Général Leclerc (après le pont du chemin de fer)
rue des Aulnois
rue de la Sablonnière
rue des Sports
rue des Lauriers
route de Fléville
rue du 8 mai
rue Pasteur
rue Laennec
chemin de la Géline
rue de la Barre
rue du Gros Chêne
route de Gérardcourt
rue des Vergers
chemin des Jablins
chemin des Rouges Terres
rue Lavoisier

Le 19 novembre 2016 bureau de vote à La Madeleine

Côte Grise
rue Pierre Crémel
rue Gilbert Bize
D 400
avenue de la Meurthe
rue Etienne Staub
avenue Julie
avenue Marthe
avenue Louise
chemin du Radar
chemin Mondésert
route de Bayon



Mairie de Laneuveville-devant-Nancy représentée par son Maire :
Serge Bouly
35, rue du Général Patton 54410 Laneuveville-devant-Nancy
Directeur de la publication : Serge Bouly
Responsable de la rédaction : Claudine Florentin
Imprimeur : La Nancéienne d'impression 24 rue du Haut-Bourgeois
54000 NANCY
Date de la parution : octobre 2016

